

18 juil 2003 -19:00

Appartient à [conseil des ministres du 18 juillet 2003](#)

Déminage en Mer Baltique

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation belge à des opérations de déminage en Mer Baltique.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation belge à des opérations de déminage en Mer Baltique.

La mission, appelée " Open Spirit 2003 ", consiste à nettoyer une zone où se trouvent des explosifs de la seconde guerre mondiale. Ces opérations de déminage doivent avoir lieu entre le 5 et le 15 septembre 2003. Leur direction sera assurée conjointement par les Marines allemande et estonienne. Sur le chasseur de mines belge " Primula ", 46 militaires prendront part à ces opérations. Le coût de la participation belge à cette opération est estimé à 189.764 euros. Des navires appartenant aux Pays-Bas, à la Suède, à l'Allemagne, à la Norvège, à la Russie et aux Pays baltes participeront également au déminage. Les Forces maritimes de lutte contre les mines opéreront au large des côtes estoniennes et plus précisément au large de Muuga et de Juminda.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe